



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 26/09/2025

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 074-217400035-20250922-DEL2025058-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-DEUX SEPTEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Claude CHARBONNIER, 1^{er} Maire-Adjoint
Membres élus : 15 – Membres en fonction : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 septembre 2025

Les membres présents (8) : Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Emmanuelle ROSSI, Gratienne BASTARD-ROSSET, Stéphane BOLLARD, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Séverine SAOS, ;

Procurations (4) : Catherine HAUETER à Claude CHARBONNIER, André BOCHET-CADET à Stéphane BOLLARD, Guillaume PERISSE à Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Carole DUPRÉ à Gratienne BASTARD-ROSSET ;

Madame Emmanuelle ROSSI a été élue secrétaire de séance.

N°2025/058-22/00

Objet : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – Démission du 3^{ème} Maire-Adjoint

Rapporteur Claude CHARBONNIER

Claude CHARBONNIER informe les élus de la démission de Denis JEANDIN 3^{ème} Maire-Adjoint en date du 18 août 2025.

Vu le courrier de Madame La préfète de Haute-Savoie en date du 8 septembre 2025 acceptant cette démission, il convient soit de pourvoir à la vacance du poste par une nouvelle élection, soit de délibérer pour diminuer le nombre d'adjoints jusqu'aux prochaines élections municipales.

Claude CHARBONNIER propose la diminution du nombre d'adjoints.

Vu l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

*Entendu l'exposé de Claude CHARBONNIER,
Sur proposition du Président,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de réduire le nombre d'adjoints de la Commune. Le nombre d'adjoints est donc de 3.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire-Adjoint, Président de la Séance

Claude CHARBONNIER

Le secrétaire de Séance
Emmanuelle ROSSI



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 26/09/2025
ET PUBLICATION LE 26/09/2025

ID : 074-217400035-20250922-DEL2025058-DE

ARRONDISSEMENT

Communes de 1 000
habitants et plus

a mis en forme : Après : 0.56 cm

Effectif légal du conseil municipal

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRENOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	HAUSTER Catherine	19/05/1963	2014	100
Premier adjoint	M	CHARONNIER Charles	19/05/1963	2014	100
2 ^{ème} Adjoint	Mme	COLLET Yvonne	19/05/1963	2014	100
3 ^{ème} Adjoint	M	JEANDIN Claude	19/05/1963	2014	100
4 ^{ème} Adjoint	Mme	HESSA Lutzmaria	19/05/1963	2014	100
					

a mis en forme : **Exposant**

a mis en forme : Barré

a mis en forme : ~~Barre~~, Expositant

a mis en forme : Barre

a mis en forme : Exposant

* Préciser : maître, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2025058
Objet :	DEMISSION MAIRE ADJOINT (N°3) REDUCTION DU NOMBRE + TABLEAU
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-09-22 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assembles
Identifiant unique :	074-217400035-20250922-DEL2025058-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20250922-DEL2025058-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2025.058 DEMISSION MAIRE ADJOINT.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20250922-DEL2025058-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	85.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : TABLEAU ADJOINT.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20250922-DEL2025058-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	110.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 septembre 2025 à 15h08min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 septembre 2025 à 15h08min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 septembre 2025 à 15h08min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 septembre 2025 à 15h09min02s	Reçu par le MI le 2025-09-26